

## Sport

### Inauguration du gymnase de Beaugard

Le gymnase de Beaugard, dont l'inauguration a eu lieu samedi 17 décembre 2022, est destiné à répondre aux besoins sportifs des habitants, associations et public scolaire du quartier pour les pratiques en loisirs, en entraînement ou en compétition. La qualité environnementale est un marqueur fort de cet équipement qui répond à un objectif de Haute Performance Énergétique. Le gymnase accueillera notamment des entraînements et matchs de l'équipe féminine de basket-ball de l'Avenir de Rennes (Nationale 2) et le club Futsal Rennes Beaugard. Entièrement financé par la Ville de Rennes, le coût des travaux s'élève à 4 830 000 € TTC.

#### Caractéristiques techniques de l'équipement

Construit sur deux niveaux, ce gymnase dispose d'une surface de 2364 m<sup>2</sup>. Sa capacité est prévue pour recevoir 390 personnes.

Le rez-de-chaussée est composé d'une salle multisports d'une surface de 1208 m<sup>2</sup>. Cela comprend une aire de jeu de 44 x 24 mètres qui est séparable par un rideau central en deux parties de 24 x 20 mètres. Il est possible d'y pratiquer en compétition le basket, le volley, le tennis, le badminton et le handball. La salle est homologuée au niveau régional pour l'ensemble de ces sports. Elle comprend également 4 vestiaires pour les joueurs et 2 vestiaires pour les arbitres, un espace de convivialité et une salle de réunion de 120 m<sup>2</sup> avec une réserve et une vue sur le gymnase.

Au premier étage, l'équipement dispose d'une tribune de 250 places assises, d'un hall, d'un espace d'accueil, de locaux de stockage et d'entretien.

Des aires de jeux sont prévues, à terme, à l'extérieur.

#### Une attention particulière portée sur la qualité environnementale du projet

La performance énergétique est un marqueur fort de cet équipement qui répond à un objectif de Haute Performance Énergétique.

L'équipe de maîtrise d'œuvre a attaché une attention particulière aux thématiques suivantes :

- énergie, eau, entretien : performance énergétique, économie et qualité de l'eau, gestion de l'entretien et de la maintenance ;

- confort et santé : confort thermique, confort visuel, confort acoustique, qualité de l'air et qualité sanitaire.

La maîtrise d'œuvre a en effet privilégié une conception bioclimatique, l'usage important de matériaux biosourcés et la réduction des déchets issus de la construction, autant que possible. Par exemple, la terre du chantier a été réutilisée pour les murs du gymnase.

Sur le plan énergétique, la construction répond aux niveaux d'exigence de la RT 2012 et au référentiel E+C- anticipant la future réglementation RE2020. Des panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit.

De l'eau de récupération pluviale est utilisée pour les sanitaires et l'entretien ou le nettoyage intérieur et extérieur.

Les ossatures et le bardage bois utilisés sont conformes à l'orientation éthique des achats de la Ville de Rennes.

Les produits mis en œuvre ont été choisis pour ne pas nuire à la qualité de l'air intérieur.

---

